

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le Nid de l'isle 2 ®

Le Nid de l'isle 2 ® est un « *meublé de tourisme* » 2 étoiles.

Selon l'article L. 324-1-1 du Code du tourisme, les *meublés de tourisme* sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

Location pour 1 à 2 adulte(s) majeur(s).

Location de 7 nuits minimum à 21 nuits maximum

Conditions de réservation :

Une fois que nous réceptionnons votre demande de réservation, nous vous adressons un contrat de location « Meublé de Tourisme » par courrier postal, à votre adresse de résidence, afin de valider votre réservation. Une copie de votre pièce d'identité sera nécessaire afin d'établir ce contrat.

Une fois que nous réceptionnons le contrat signé et votre premier règlement correspondant aux 25% du montant total, nous vous adressons une confirmation de réservation par e-mail. Le solde est à verser 30 jours avant le début du séjour.

Une caution d'un montant de 400,00 euros doit être versé lors de la remise des clés (chèque de caution non encaissé). Cette caution est restituée au locataire le jour du départ conformément aux conditions du contrat.

Les différents moyens de paiement :

Chèque bancaire Français, chèque vacances ANCV au format papier ou format "connect", virement bancaire.

Sont inclus dans le tarif annoncé :

La fourniture des draps de lit, des serviettes de toilette, la taxe de séjour et le ménage en fin de séjour. Vous n'avez donc aucun frais supplémentaire.

Horaire pour la mise à disposition de l'appartement :

Vous pouvez accéder à l'appartement à partir de 15h00.
Nous vous accueillons pour vous remettre les clés de l'appartement.

Horaire le jour du départ :

Vous devez quitter l'appartement au maximum à 10h00.